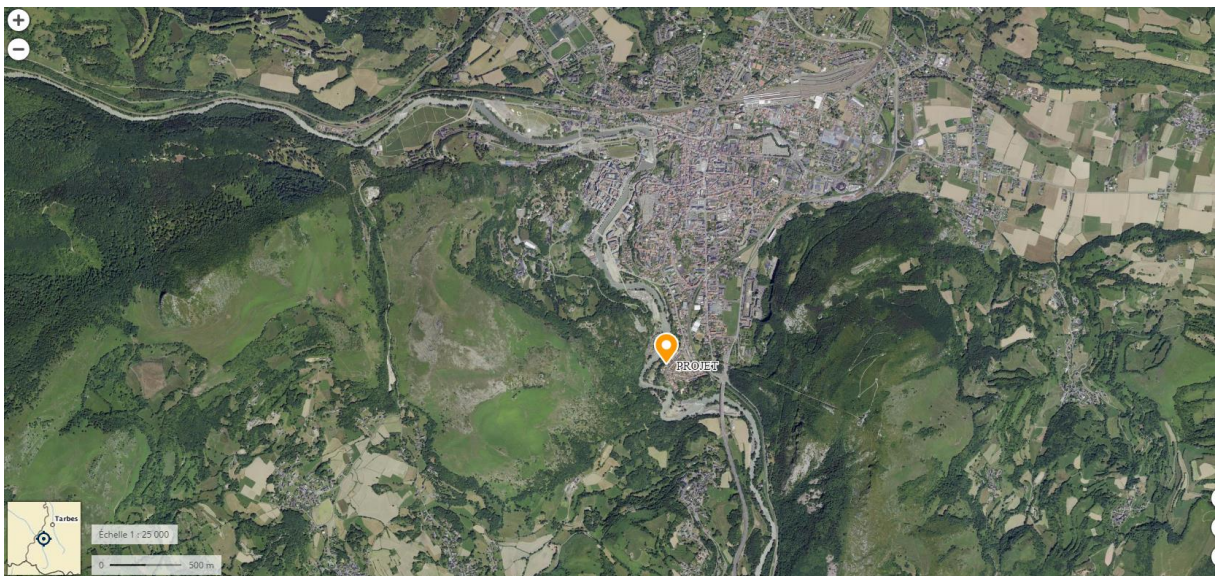


Conférence de presse du 18 août 2017 -

Présentation des travaux de confortement des berges du Gave de Pau au niveau du quartier de Soum de Lanne à Lourdes

Contexte

Les berges du Gave de Pau sur le secteur de Soum de Lanne à Lourdes présentent des risques de grand glissement qui pourrait emporter des bâtiments et leurs annexes situés de plus en plus près de la crête de berge.





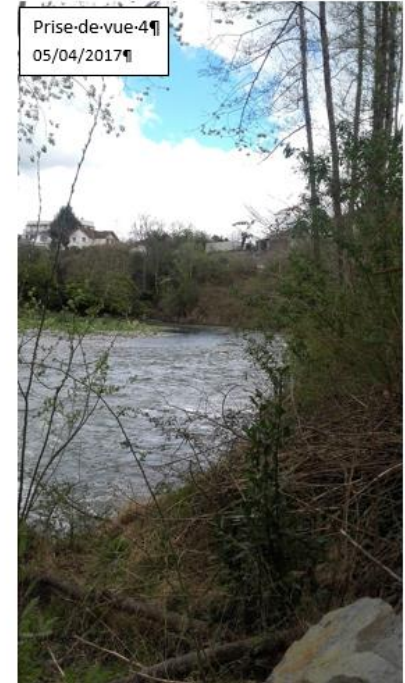
Prise-de-vue-1¶
05/04/2017¶



Prise-de-vue-3¶
05/04/2017¶



Prise-de-vue-2¶
Janvier-2016¶



Prise-de-vue-4¶
05/04/2017¶

Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, compétent en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2017, va faire réaliser les travaux de confortement des berges indispensables pour la mise en sécurité des biens et des personnes exposés et réduire le risque de grand glissement qui pourrait obstruer le Gave aux portes de Lourdes.

Historique

Une première phase de travaux de sécurisation avait été réalisée en 2011, sous maîtrise d'ouvrage Ville de Lourdes, avec la réalisation d'une paroi clouée sur la partie la plus critique.

Puis un diagnostic d'ensemble a été réalisé en 2015. Il a montré que la berge a, par endroit, reculé d'une vingtaine de mètres en 60 ans, rapprochant de ce fait les bâtis de plus en plus près de la crête.

L'actualisation du diagnostic en 2017 a montré que depuis 2015, il y a aggravation et apparition de nouveaux désordres sur les bâtis (fissures notamment), qu'un recul du talus s'est encore produit (localement 1.5 à 2 mètres) et que la pente du talus s'est accentuée (par endroit pente subverticale > 45 °).

Des travaux de sécurisation sont aujourd'hui indispensables, dans les délais les plus brefs possibles.

En quoi consistent les travaux ?

Un comparatif entre un scénario « travaux » et un scénario « achat des biens, démolition et relocalisation » a été réalisé. Pour des raisons à la fois sociales, techniques et économiques, le choix s'est porté sur le scénario « travaux ».

Diverses solutions ont été étudiées, et le scénario retenu présente le meilleur compromis coût/efficacité technique/intégration paysagère. Le projet consiste donc en un confortement des berges par un enrochement du pied de berge surmonté d'un remblai et d'un treillage bois en partie haute du talus.

Le projet de sécurisation vise donc à :

- ramener en rive droite le pied de berge dans son positionnement d'il y a 60 ans, tout en conservant un espace de mobilité large en rive gauche,
- bloquer les phénomènes d'érosion régressive et d'affouillement par un enrochement du pied de berge en rive droite

- stabiliser le talus reconstitué grâce à un remblai en matériaux compactés et réensemencé accompagné d'une technique de génie végétal en partie haute (treillage bois et végétalisation en herbacées et arbustes)

Le maître d'œuvre est la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne.

Le groupement d'entreprises CAZAL – Société Louronnaise de Travaux et Services – INEXENCE est chargé de la réalisation des travaux.

A quelle réglementation est soumis le projet ?

Le projet a été soumis à une demande **d'évaluation environnementale** au cas par cas. Suite au dépôt du dossier, le 1^{er} avis de la DREAL soumettait le projet à étude d'impact. Toutefois, le PLVG a mené très rapidement plusieurs études complémentaires, hydrauliques, hydromorphologiques et naturalistes, afin de déposer un dossier de demande de recours gracieux. La qualité des éléments apportés a permis d'être dispensé d'étude d'impact.

Par ailleurs, le projet a été soumis à demande d'autorisation temporaire au **titre de la loi sur l'eau et à déclaration d'intérêt général** qui ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral le 4 août dernier.

Compte tenu des enjeux environnementaux identifiés (Gave de Pau classé en site Natura2000 notamment), le PLVG s'est engagé sur un suivi environnemental poussé des travaux et sur des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement. Un expert écologue suivra donc le chantier et veillera au respect de l'environnement par la mise en œuvre :

- de mesures pour limiter les risques de pollution des eaux superficielles,
- des mesures de conduite du chantier ,
- un suivi de la qualité de l'eau,
- validation et suivi du plan assurance environnement demandé aux entreprises de travaux,
- la mise en défens d'arbre pouvant potentiellement être habités par le lucane cerf volant,
- la recréation d'habitats pour le lézard des murailles et le cincle plongeur ...

Le planning prévisionnel

La période de préparation débute ce jour, l'installation de chantier est prévue vers le 23 août. Les travaux dans le cours d'eau démarreront début septembre par la mise en œuvre du batardeau et s'achèveront fin octobre 2017 (hors aléas climatiques notamment).

Les travaux seront totalement achevés mi-février 2018.

Les chiffres clés

- **12 bâtis situés en risque fort et qui seront mis en sécurité par l'aménagement des berges**, 8 bâtis situés en risque plus faible mais pour lesquels le confortement évitera une évolution défavorable
- **976 937 €HT de travaux**
- Modification du profil du lit du gave de **20 mètres en travers et de 210 mètres en longueur**